

Pierre HELLIER

Député de la Sarthe

Vice-Président du Conseil Général

Conseiller Général du Canton de Conlie



Monsieur Claude TENNEGUIN
Président de la Fédération Générale des clercs et
Employés de Notaire
31, rue du Rocher
75008 PARIS

Le Mans, le 6 décembre 2006

Nos Réf : RMG-NR/INT/2006.1325

Monsieur le Président,

J'ai pris bonne note de votre récent courrier relatif à l'avenir du système de retraite et de prévoyance des Clercs et Employés de Notaire.

Je n'ai donc pas manqué, comme j'avais eu l'occasion de le faire dans un premier temps de ré-intervenir auprès du Ministre de la Santé et des Solidarités afin de lui transmettre votre argumentaire concernant la problématique posée par la compensation bilatérale maladie.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre HELLIER